

AP SMS

ANIMATEUR PREVENTION

DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Organisme de formation en cours d'habilitation auprès de l'INRS

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur sanitaire et médico-social engagés dans une démarche de prévention globale.

Pré requis :

- ✓ La formation du dirigeant est un préalable obligatoire.
- ✓ Avoir validé l'attestation de réussite aux bases en prévention des risques professionnels (module e-learning INRS gratuit via notre site internet).

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

OBJECTIFS VISES

Conseiller et accompagner la direction dans la mise en place d'une démarche de prévention pour laquelle elle s'engage et l'animer par des actions mobilisatrices de terrain.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation action qui met les stagiaires en situation de construire des projets de prévention adaptés à la réalité de leur structure respective.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité dans le secteur sanitaire et médico-social
- ✓ Les troubles musculo squelettiques et les risques psychosociaux : facteurs et déterminants de l'activité professionnelle
- ✓ La démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion des activités de sa structure
- ✓ Les coûts directs et indirects et la gestion de la prévention dans une logique coût bénéfice
- ✓ Diagnostic d'un établissement
- ✓ Analyse de l'activité de travail
- ✓ Apports des formations du dispositif SMS et le rôle de chaque acteur
- ✓ Mise en place de projets de prévention dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la santé et sécurité de manière participative en s'appuyant sur les différents acteurs de la prévention

VALIDATION DE LA FORMATION



Un certificat « AP SMS » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence.

Il est délivré pour une durée de 36 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Un maintien des compétences, MAC AP SMS, de 2 jours permet de renouveler la certification.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Possibilité de mutualisation entre établissements.

DUREE :

E-learning INRS obligatoire
(8 heures en autonomie en amont lien sur notre site internet)

6 jours (42h) de formation en présentiel organisés en 2j+2j+2j

2,5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines

Une demi-journée (4h) d'accompagnement minimum en présentiel sur votre site, conduite par le formateur. Demi-journée commune pour l'animateur prévention et le (la) dirigeant(e)

TARIF :

Nous consulter

INTERVENANT :

Formateur certifié par l'INRS et issu du milieu du soin.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 personnes maximum conseillé
1 personne minimum

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Source documentaire à jour sur le site :

www.apitude-prevention.fr
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.

